

Les métiers du spectacle et de la scène

Le spectacle vivant regroupe le théâtre, la danse, le cabaret, le cirque, l'improvisation ou encore les arts de rue... Plus de 200 métiers sont répertoriés dans cette filière où artistes, technicien-ne-s et personnel administratif se partagent les emplois.



SURTOUT DES INTERMITTENT·E·S



L'ÎLE-DE-FRANCE EN TÊTE



JONGLER AVEC LES MÉTIERS



50%
des salarié-e-s du spectacle vivant
travaillent aussi dans un autre
secteur professionnel

Secteur et emploi

Un secteur dynamique mais précaire

Les métiers du spectacle regroupent des artistes et des techniciens qui gèrent le décor, la régie, la programmation... Si ce secteur se développe depuis une dizaine d'années, il est aussi synonyme d'incertitude et de précarité.

■ De plus en plus de salarié·e·s

En France, environ 240 000 personnes travaillent actuellement dans le secteur du spectacle et de la scène. Leur nombre ne cesse de croître. Selon l'Observatoire des métiers du spectacle vivant, le secteur est passé de 160 000 salariés en 2000 à près de 234 000 en 2017.

Entre 2017 et 2018, le secteur du spectacle continue de se développer. Selon Pôle emploi, la plupart des catégories artistiques progressent: le nombre d'artistes de cirque et d'artistes visuels (trapézistes,

jongleurs, magiciens...) a augmenté de 3,9 % entre 2017 et 2018, le nombre d'artistes dramatiques (comédiens, acteurs...) de 3,3 %, le nombre d'artistes de la musique et du chant de 2,1 %, etc.

■ Des employeurs de plus en plus nombreux

Les salariés travaillent majoritairement pour l'une des quelque 21 000 structures spécialisées dans le spectacle (conservatoires, opéras, salles de spectacle, compagnies de théâtre, troupes de cirque...).

La majorité d'entre elles sont basées en Ile-de-France.

Ils peuvent en parallèle être employés par des structures diverses (municipalités, entreprises, associations...) et des particuliers qui font appel à eux pour des événements ponctuels : fête annuelle, cérémonie de Noël, mariage, anniversaire...

Ces employeurs qualifiés « hors secteur » peuvent recourir à ces prestations grâce au Guso, Guichet unique du spectacle occasionnel, un service qui permet d'effectuer des déclarations d'embauche et de payer les cotisations sociales des professionnels du spectacle vivant. Il y a actuellement quelque 80 000 employeurs hors secteur en France

Qu'il s'agisse d'établissements spécialisés ou hors secteur, le nombre d'employeurs est en hausse. Alors que la France comptait 12 411 structures spécialisées dans le spectacle en 2000, il y en avait 21 218 en 2017, ce qui représente une augmentation de 71 %.

Le nombre d'employeurs hors secteur est quant à lui passé de 45 815 en 2000 à 80 093 en 2017.

■ Quelques grandes institutions

Certains grands établissements financés par l'État occupent le devant de la scène, comme les opéras ou les théâtres nationaux. Ces structures disposent d'une équipe permanente de techniciens et d'administratifs, mais rares sont ceux qui s'appuient sur une équipe artistique complètement intégrée (seul le théâtre de la Comédie française dispose d'une troupe permanente). Il existe également de nombreuses structures, subventionnées par l'État et les collectivités territoriales, dans les régions.

Dans le domaine du théâtre, on compte 38 centres dramatiques nationaux (CDN) à Caen, Poitiers, Nice, Nanterre, Béthune, Montreuil ou Toulouse.

Ces structures sont dirigées par des entrepreneurs de spectacle nommés par le ministère de la Culture. Il s'agit généralement d'artistes directement concernés par la scène : acteur, metteur en scène, auteur, dramaturge, scénographe. Les CDN disposent d'une

équipe administrative et technique permanente. Ils emploient environ 600 permanents (personnel administratif, technique et artistique) et 3 000 personnes engagées de façon occasionnelle chaque année.

■ Surtout des petites compagnies

Le secteur du spectacle vivant est surtout composé d'une myriade de petites structures, organisées en compagnies qui ne comptent, la plupart du temps, pas plus de 6 salariés.

Ces compagnies montent des spectacles itinérants qu'elles diffusent dans des lieux très divers : scènes nationales, théâtres privés, festivals, mais également cabarets, bars, associations de quartier, municipalités, entreprises... Ce sont ces regroupements d'artistes qui se font et se défont au fil des projets qui constituent les principaux employeurs du secteur. Ces compagnies disposent la plupart du temps de moyens financiers limités. Fonctionnant avec une dizaine d'artistes, la polyvalence y est de règle : les artistes prennent souvent également en charge les aspects techniques et administratifs de la création.

■ Des artistes et des techniciens

Le secteur du spectacle regroupe des artistes variés, dans les domaines du chant et de la musique (pianistes, guitaristes, saxophonistes, chefs d'orchestre, chanteurs-compositeurs...), de la danse (chorégraphes, danseurs...), du théâtre (metteur en scène, dramaturges, comédiens...), du cirque (clowns, échassiers...), etc.

Pour réaliser des spectacles, les emplois techniques sont également nécessaires : certains sont spécialisés dans la lumière (technicien lumière, chef électricien...), la direction technique (régisseur, responsable logistique), le son et l'image (technicien son, concepteur vidéo), le décor (scénographe, chef constructeur, tapissier, peintre décorateur...).

Le secteur du spectacle repose aussi sur des postes administratifs ; ils rassemblent des emplois dans la production, la communication, l'accueil, les relations avec le public...

Témoignage

Nathalie L, artiste de cirque

En plus d'une formation de base nécessaire pour apprendre la technique, il est important de participer à des stages et à des ateliers afin de compléter son jeu. Ce sont des métiers où l'on ne doit pas rester sur ses acquis, il faut sans cesse se renouveler pour décrocher des contrats.

■ Un statut spécifique : l'intermittence

La plupart des artistes du spectacle sont rémunérés dans le cadre d'un CDDU : un contrat à durée déterminée d'usage d'intermittent du spectacle. Ce statut spécifique leur permet d'être salariés du secteur et de percevoir des allocations lorsqu'ils ne travaillent pas. Ils doivent pour cela avoir travaillé au moins 507 heures sur une période de référence de 12 mois précédant la fin du dernier contrat de travail. En cas de rémunération au « cachet » ou au forfait, Pôle emploi comptabilise 12 heures de travail.

■ De nombreux précaires

Rares sont les artistes qui parviennent à vivre exclusivement de leur passion. La concurrence est rude, l'insertion difficile, sans aucune assurance de réussite. Nombreux sont les artistes à ne pas cumuler les 507 heures de travail nécessaires à l'obtention des allocations-chômage d'intermittent du spectacle.

D'après les chiffres de l'Observatoire des métiers du spectacle vivant, en 2017, parmi les 111 169 artistes interprètes intermittents ayant exercé dans le secteur professionnel, 45 % ont effectué moins de 10 cachets et seulement 27 % ont effectué plus de 40 cachets.

Parmi eux, seulement 25 % ont perçu plus de 5 113 € de revenus salariaux annuels et 50 % perçoivent de 1 520 € de revenus salariaux annuels. De nombreux professionnels du spectacle sont contraints d'avoir en plus de leur activité de musicien, comédien ou danseur, un deuxième emploi pour leur assurer un revenu complémentaire.

Qualités requises

Les métiers du spectacle exigent passion, motivation et talent. Mais dans ce milieu où les places sont chères, vous devrez aussi être rigoureux·euse, sérieux·euse et surtout persévérant·e. Dans le spectacle, les petites annonces sont rares : les postes sont majoritairement obtenus grâce au réseau. Vous devrez donc développer votre sens du contact et apprendre à vous vendre. La polyvalence et l'adaptabilité sont également des qualités nécessaires, surtout dans les petites productions.

À LIRE AUSSI

Les études artistiques n° 2.22
Les métiers du management culturel n° 2.28
Les métiers de l'audiovisuel n° 2.681
Les métiers du son n° 2.682
Les métiers de la musique n° 2.263
J'aime la musique n° 1.922

Métiers

Les artistes ■ ■ ■ ■

Sur scène, en piste, ou dans la rue... Les artistes mettent leur art au service du public.

■ Comédien·ne

Que la pièce soit jouée sur la scène d'un grand théâtre parisien ou lors d'un festival, elle repose sur les épaules des comédiens. À eux de faire vivre le texte, d'incarner les personnages, d'interpréter les émotions...

Outre sa personnalité, sa sensibilité et son intelligence des situations, la valeur professionnelle du comédien est liée à sa maîtrise des techniques vocales, respiratoires et corporelles. Il doit savoir danser, chanter, jouer d'un instrument. Il doit aussi et surtout être passionné de littérature.

Il peut faire partie d'une troupe ou d'une compagnie de théâtre. Les rares sociétaires de la Comédie-française bénéficient du statut de salarié.

Certains acteurs jouent à la fois pour le théâtre, le cinéma et la télévision. La radio constitue également un moyen d'expression intéressant pour eux. Hors de portée des regards, la voix constitue alors le seul fil conducteur de l'imaginaire. Le comédien peut également réaliser du doublage vocal de films étrangers. Le café-théâtre ou le one-man-show attirent également un bon nombre d'entre eux. La publicité, à défaut de leur assurer la notoriété, permet d'arrondir les fins de mois...

Les auditions sont le meilleur moyen de montrer ses capacités sur scène, de décrocher un contrat et de travailler. Attention : de nombreux comédiens passent autant de temps et d'énergie à courir les auditions qu'à travailler. Les annonces paraissent sur les sites de Pôle emploi culture spectacle et des compagnies et des festivals, dans la presse spécialisée...

Autres appellations : acteur·trice, interprète.

Salaire : très variable car les comédiens sont souvent payés au contrat ou au cachet.

Formation : CNSAD (Paris), École du TNS (Strasbourg), Ensatt (Lyon). Il existe également de nombreux cours privés et des conservatoires régionaux et nationaux.

■ Professeur·e de théâtre

Généralement artiste ayant pratiqué pendant de nombreuses années, le professeur de théâtre enseigne l'art dramatique. Ateliers, mises en situation, improvisations... il propose différents exercices pour former les futurs comédiens ou acteurs.

Il peut notamment enseigner dans des conservatoires, des structures départementales ou régionales ou dans des écoles privées.

Salaire : très variable en fonction de son lieu d'exercice.

Formation : le professeur de théâtre est généralement acteur. Il existe un diplôme d'État de professeur de théâtre accessible après le DNSP comédien. On trouve également le Cafpad (certificat d'aptitude aux fonctions de professeur d'art dramatique).

■ Artiste de cirque

Acrobate, jongleur, clown, mime, prestidigitateur, écuyer font rêver. Ces artistes se produisent traditionnellement sous un chapiteau de cirque, mais de plus en plus souvent sur la scène d'une salle de spectacle ou dans la rue. C'est ce qu'on appelle le « nouveau cirque ». L'artiste de cirque imagine un numéro visuel. Il pratique des entraînements inten-

sifs pour parfaire sa technique et mettre au point de nouveaux numéros.

À noter : pour faire sa place, il est conseillé d'avoir plusieurs talents, de savoir aussi danser, chanter, jouer d'un instrument, jouer la comédie...

Salaire brut mensuel débutant : de 75 à 150 € par représentation.

Formation : DNSP artiste de cirque.

> Voir liste 14 du carnet d'adresses.

■ Animateur·trice des arts du cirque

L'animateur des arts du cirque encadre des activités cirque auprès de publics très variés, des plus jeunes aux plus âgés. Il peut travailler dans des écoles, des centres de loisirs, des organismes de tourisme ou des écoles de cirque.

Autre appellation : initiateur·trice aux arts du cirque.

Salaire brut mensuel : variable

Formation : BPJEPS animateur mention activités du cirque.

> Voir liste 14 du carnet d'adresses.

■ Marionnettiste

Spectacle de Guignol ou satire pour adultes, les marionnettes s'animent comme par magie. Aux fillettes, le marionnettiste. Il doit aussi concevoir le spectacle, assurer la mise en scène, fabriquer les marionnettes et les décors. Avis aux passionnés : il faut beaucoup de talent pour peu de débouchés!

www.marionnette.com

Salaire brut mensuel débutant : variable.

Formation : DNSP de comédien spécialité acteur-marionnettiste à l'École nationale supérieure des arts de la marionnette (Esnam).

> Voir liste 15 du carnet d'adresses.

Témoignage

Gaël Guigno-Mikicic, cascadeur au Parc Astérix

Pour faire le métier de cascadeur correctement il faut être très attentif pour ne pas blesser ses coéquipiers et ne pas se blesser soi-même parce que notre corps est notre outil de travail. Dans le spectacle ce n'est pas comme dans le cinéma où l'on peut faire plusieurs prises. Il faut être à 100 % dans ce qu'on fait durant tout le temps de la représentation. Mais, avec de l'investissement, c'est tout à fait possible d'y arriver. Faire une école de cascadeur m'a aidé. Faites bien attention à la qualité et au sérieux, regardez bien les avis avant de choisir. La sécurité des élèves pendant la formation est primordiale.

FIGURANT·E·S

90 % des figurant·e·s (acteur·trice·s de complément) sont des comédien·ne·s professionnel·e·s. Si vous voulez faire partie des 10 % restants, présentez-vous aux portes des studios et armez-vous de patience. Attention aux arnaques ! Certaines agences exigent des frais de constitution de dossiers qui mènent rarement aux plateaux de tournage.

■ Mime

Mime, pantomime, mimodrame: le mime, c'est avant tout l'expression privilégiée du corps et l'absence de texte. Le mime met au point des numéros lors desquels il incarne des personnages, exprime des sentiments, reproduit des situations, à l'aide de gestes, de mouvements corporels, d'attitudes et d'expressions du visage sans parler. Le mime travaille généralement de manière indépendante.

Salaire : selon prestation.

Formation: un certificat professionnel d'artiste mime reconnu par l'État (niveau III) est délivré par l'École internationale de mime corporel dramatique de Montreuil (93) ainsi que le titre certifié artiste mime du studio Magenia à Paris

> Voir liste 16 du carnet d'adresses.

■ Conteur·se

Il raconte des histoires devant un public. Ce métier demande les mêmes qualités qu'un comédien: savoir se mettre en scène, interpréter ce qu'on lit, créativité, inventivité... Il peut aussi raconter ses propres histoires. Un conteur travaille dans des écoles, des hôpitaux, des festivals, des librairies, des bibliothèques, des prisons... Les places sont rares: les conteurs ont souvent une autre profession à côté, notamment celle de comédien.

Salaire brut: de 100 à 170 € par représentation.

Formation: il n'existe pas de formation spécifique pour devenir conteur. Toutefois des études d'art dramatique ou de théâtre sont une voie intéressante pour acquérir des notions de jeu et se familiariser avec la scène.

Association professionnelle des artistes conteurs:
www.conteurspro.fr

■ Cascadeur·se

Jonglage de torches enflammées, sauts acrobatiques, automobile, descente en rappel... Le spectacle vivant fait appel à des cascadeurs professionnels. Un cascadeur travaille sur des plateaux de

tournage, dans des parcs de loisirs, ou dans des spectacles historiques. Il est souvent la doublure d'un comédien. Le cascadeur conçoit, met au point, répète et exécute des scènes d'action violentes ou dangereuses: accidents, incendies, chutes, poursuites à grande vitesse, bagarres...

Une bonne condition physique est indispensable. À partir de 45 ans, il faut penser à une reconversion. Très souvent, les cascadeurs se tournent vers le conseil technique et deviennent coordinateurs de cascades.

Salaire brut: variable en fonction de la durée du tournage ou du spectacle. De 600 à 700 € pour une journée de tournage sur un plateau de cinéma.

Formation: quelques écoles privées préparent au métier de cascadeur mais il n'existe pas de diplôme reconnu.

> Voir liste 15 du carnet d'adresses.

■ Metteur·se en scène

C'est un poste auquel on accède après des années d'expérience. Et pour cause: son rôle consiste à créer un spectacle (pièce de théâtre, spectacle de cirque ou de rue) et à en orchestrer toutes les étapes, du projet aux représentations en public.

D'un point de vue artistique, c'est lui qui choisit les interprètes et dirige les répétitions. C'est aussi lui qui coordonne le travail des techniciens et qui a le dernier mot en matière d'éclairages, de musique, de décors, de costumes... Dans les grosses productions, il est secondé par le régisseur général.

Salaire brut mensuel débutant: variable selon l'ampleur et le succès du spectacle.

Formation: expérience dans le spectacle vivant. L'Ensatt Lyon, l'Esad du Théâtre national de Strasbourg ainsi que le CNSAD à Paris proposent une formation à la mise en scène.

> Voir liste 13 du carnet d'adresses.

■ Scénariste

Livres, voyages, actualité... C'est à partir de ces sources potentielles d'inspiration que le scénariste trouve un sujet d'écriture qui donnera lieu à un scénario. Il réunit ainsi toutes sortes d'informations sur le thème choisi.

Ensuite, il faut rédiger un résumé de quelques feuillets (le synopsis) pour planter le décor de l'histoire et annoncer les grandes lignes de l'intrigue (ou ar-

gument). En découle une version plus développée qui décrit clairement l'action de chaque scène et la façon dont elle est traitée. Enfin, arrive le scénario proprement dit. Séquence par séquence, il fournit un résumé de l'action, des indications techniques (décors, lieux, objets, lumière...) et les dialogues.

Salaire brut mensuel débutant: il varie en fonction de la finalité du scénario: une fiction de 90 min rapporte entre 15 000 et 61 000 €; un film d'animation de 26 min entre 3 500 et 4 000 €; un épisode de série jusqu'à 1 500 €.

Formation: il n'existe pas de formation spécifique pour devenir scénariste, mais de nombreuses voies y conduisent: licence lettres et sciences humaines, mention arts du spectacle, parcours théorie et pratique du cinéma et de l'audiovisuel, masters pro arts, mention cinéma, spécialités scénario, réalisation; production, réalisation et création, atelier scénario de la Fémis, formation école privée CEEA (Conservatoire européen d'écriture audiovisuelle).

> Voir liste 13 du carnet d'adresses.

L'équipe technique

Le spectacle se joue aussi derrière le rideau avec les accessoiristes, costumier·ère-s, décorateur·trice-s, régisseur·se-s...

■ Accessoiriste

L'accessoiriste recherche, loue, répare, éventuellement fabrique, après les avoir dessinés, la plupart des objets qui entrent dans le décor d'une scène ou sur un plateau. Sous la direction du décorateur, il les place aux endroits voulus en tenant compte des mouvements de caméra ou des impératifs de la mise en scène.

L'accessoiriste est parfois simultanément menuisier, peintre, électricien, ensemblier, maquettiste, plâtrier ou plasticien. Après un tournage ou lors d'une tournée théâtrale, il participe au démontage du décor et supervise le transport des accessoires qui vont resservir. Dans le domaine du spectacle vivant il peut assurer des effets spéciaux (feux d'artifice, jets d'eau).

Salaire brut mensuel débutant: 1 539 € (Smic).

Formation: le premier diplôme est le CAP accessoiriste réalisateur. Mais il existe d'autres formations, certaines pouvant aller jusqu'à bac + 5: formation d'architecte d'intérieur; diplôme d'École des beaux-arts; DMA arts de l'habitat; DNMADE; diplôme en scénographie-costumes de l'Esad du Théâtre national de Strasbourg; diplôme en scénographie de l'Ensatt Lyon...

Des formations artisanales de base sont très utiles: menuisier·ère, ébéniste, métallier·ère...

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de l'industrie du bois* n° 2.931.

■ Costumier·ère

Choix de la coupe, des couleurs, des étoffes... À lui de concevoir les costumes en fonction du budget imparti, des indications du metteur en scène, mais aussi des effets de l'éclairage et, bien sûr, du confort des artistes. Dans les petites productions, où il n'y a pas d'habilleurs, c'est lui qui réalise les costumes et qui participe à l'habillage des artistes.

Salaire brut mensuel débutant: 1 600 €.

Formation: DT métiers du spectacle (DTMS) option techniques de l'habillage; école de stylisme; DNMADE; diplôme de l'Ensatt Lyon, de l'Esad du Théâtre national de Strasbourg.

> Voir listes 9 et 10 du carnet d'adresses.

■ Décorateur·trice scénographe

Complice du metteur en scène, il aménage l'espace où se déroule le spectacle. Mais, avant d'être fabriqués et mis en place, les décors sont testés sur papier, puis sous forme de maquettes. Celles-ci permettent de visualiser les mouvements des comédiens, les emplacements des projecteurs, l'origine du son. Le décorateur travaille étroitement avec le metteur en scène, l'éclairagiste, l'ingénieur son et le costumier. Attention: il a souvent un job d'appoint.

Autre appellation: créateur·trice de décor.

Salaire brut mensuel débutant: 1 700 €.

Formation: école de théâtre type CNSAD Paris; Esad du Théâtre national de Strasbourg; Ensatt Lyon; école de cinéma (Femis...); école d'art (Ensad Paris).

■ Machiniste

Le machiniste exerce son métier dans des salles ou différents lieux où sont représentés des opéras, des ballets, des œuvres théâtrales. À chaque séance, il assure la mise en œuvre et le maniement de la machinerie dont la salle est équipée pour effectuer tous les changements de décor, de lumière ou de son exigés par le déroulement du spectacle. Il réalise les dispositifs et les effets scéniques imaginés par l'auteur, le créateur ou le metteur en scène de l'œuvre.

Il pilote la machinerie en coulisses, sous le plateau ou dans les cintres placés au-dessus de la scène.

Avec de l'expérience, un machiniste peut exercer des responsabilités d'équipe en tant que chef machiniste ou régisseur de plateau.

Salaire brut mensuel débutant : 1 539 € (Smic).

Formation : CAP dans les domaines du bois, du travail du métal, de l'enseigne et du décor ; brevets des métiers d'art (BMA) ébéniste ; BMA graphisme et décor, option décorateur de surfaces et volumes ; diplôme de technicien des métiers du spectacle (DTMS), option machiniste-constructeur...

> Voir liste 11 du carnet d'adresses.

■ Maquilleur·se et coiffeur·se-perruquier·ère

Véritable magicien, il sait, à l'aide de fards, de postiches ou de masques, modifier le visage des comédiens, afin de les embellir ou de simuler le vieillissement, la maladie... Des maquillages qu'il met au point en fonction de la mise en scène, de la lumière et des costumes.

Salaire brut mensuel débutant : 1 539 € (Smic).

Formation : école privée (Institut technique du maquillage, École de maquillage artistique Neo Christian Chauveau...); diplôme d'esthétique (BP, CAP esthétique/cosmétique-parfumerie, CAP coiffure); bac pro perruquier posticheur; titre certifié perruquier maquilleur plasticien (niveau bac) ou maquilleur artistique (niveau bac + 2).

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de la coiffure, de l'esthétique et du bien-être n° 2.79.*

> Voir liste 8 du carnet d'adresses.

■ Technicien·ne de décor

Il peut être menuisier, serrurier, électricien... Le menuisier et le serrurier construisent les décors tous

matériaux, l'électricien s'occupe de l'éclairage. Dirigés par le régisseur plateau, ils participent tous au bon fonctionnement des répétitions et du spectacle.

Autre appellation : constructeur·trice de décor.

Salaire brut mensuel débutant : 1 539 € (Smic).

Formation : CAP menuisier, serrurier-métallier, tapisier ; BMA (brevet des métiers d'arts) graphisme et décor option décorateur de surfaces et volumes, formation en régie plateau...

■ Pyrotechnicien·ne

La Fête nationale ne serait pas réussie sans feux d'artifice, sans parler des spectacles son et lumière ! À la console, le pyrotechnicien est chargé de concevoir et réaliser techniquement cette chorégraphie. Un art très réglementé qui propose peu de débouchés car il s'agit d'un métier rare. Être artificier est souvent considéré comme un métier d'appoint.

Salaire : variable selon le cachet.

Formation : Il n'existe pas de cursus scolaire spécifique au métier d'artificier. La formation se fait donc sur le tas, dans une entreprise de pyrotechnie. Le Centre de formation professionnelle aux techniques du spectacle de Bagnolet (93) propose une formation qualifiante effets spéciaux de scène réservée aux professionnels du secteur.

> Voir liste 15 du carnet d'adresses.

www.pyrotechnie.org

■ Régisseur·se lumière

Le rôle de l'éclairagiste est de concevoir une ambiance renforçant le sens du spectacle (mise en scène, jeu, décors...). C'est ensuite le régisseur lumière, à la tête d'une équipe d'électriciens, qui se charge de la réalisation matérielle (commande du matériel, réglage des éclairages...) et qui « envoie » lors du spectacle les effets de lumière enregistrés sur ordinateur. La plupart multiplient les activités (télé, concerts...).

Autre appellation : créateur·trice lumière.

Salaire brut mensuel débutant : 1 900 €.

Formation : DNMADE ; école de théâtre comme l'Esad du Théâtre national de Strasbourg, l'Ensatt Lyon...

> Voir liste 11 du carnet d'adresses.

■ Régisseur·se son

Choisir l'implantation des micros et des enceintes, établir les connexions... Son rôle consiste à obtenir la meilleure acoustique et à envoyer des effets réalistes pendant la représentation. C'est l'« oreille » du plateau! Il est passionné et alterne périodes creuses et moments d'intense activité. Il ne faut pas compter ses heures, et ne pas craindre de travailler le soir, la nuit ou les week-ends.

Autre appellation : ingénieur·e son.

Salaire brut mensuel débutant : 1 600 €.

Formation : BTS métiers de l'audiovisuel ou Conservatoire national de musique ou école de cinéma (Fémis, Louis Lumière) ou école de théâtre (CNSAD Paris, Esad Strasbourg, Ensatt Lyon).

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers du son* n° 2.682.

> Voir liste 11 du carnet d'adresses.

■ Régisseur·se général·e

Responsable de l'organisation matérielle, technique et administrative, c'est un peu l'homme à tout faire : recrutement de l'équipe technique, organisation du travail sur le plateau, commande du matériel, intendance (hébergement, restauration...).

Autre appellation : chargé·e de production.

Salaire brut mensuel : 2 100 €.

Formation : CNSAD Paris, Esad du Théâtre national de Strasbourg, Ensatt Lyon.

Les gestionnaires

Peu connu·e-s mais indispensables, les gestionnaires s'occupent du financement des spectacles, de leur diffusion et veillent à leur bonne organisation.

■ Programmateur·trice

En charge d'un espace culturel ou d'un festival, il a pour mission de remplir l'agenda et de coordonner les projets. C'est avant tout un gestionnaire, responsable de la gestion administrative et financière. À lui de décrocher des subventions, ou des partenariats par exemple.

Salaire brut mensuel débutant : 2 000 €.

Formation : licence pro management des organisations ; master administration de la musique et du spectacle vivant ; master management du spectacle vivant. En plus d'une formation, l'expérience du terrain est essentielle et il est conseillé de compléter sa formation par des stages ou activités artistiques pour connaître les étapes de la fabrication d'un spectacle.

Salaire brut mensuel débutant : variable. Travaille comme prestataire.

Formation : pas de formation spécifique. Formation sur le tas ou études longues en gestion, marketing, management...

■ Tourneur·se

Sa mission : organiser la tournée d'une troupe en vendant son spectacle aux programmeurs des salles ou des festivals. Le tourneur doit trouver le plus grand nombre de dates possibles pour un artiste afin de rendre le spectacle rentable tout en prenant en compte ce que la troupe peut accepter (en matière de salle, de rythme de tournée...). Les débouchés sont très rares.

■ Producteur·trice

Tel un chef de projet, c'est lui qui pilote et qui coordonne l'ensemble de la production : il décide si le spectacle vaut la peine d'être monté, réunit les financements, choisit les artistes et les techniciens. C'est à lui que le metteur en scène doit rendre des comptes ! Il est également l'interlocuteur des partenaires et le responsable de la promotion du spectacle. La profession est réglementée.

Autre appellation : entrepreneur·se de spectacle.

Salaire brut mensuel débutant : revenus très variables selon le succès, mais ce sont les plus importants du secteur.

Formation : BTS métiers de l'audiovisuel option gestion de production ; études longues en gestion, marketing, management (type grande école, master 2 en finance...).

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers du management culturel* n° 2.28.

Formations

S'initier au monde du spectacle

Au lycée ou à la fac, il est possible de suivre des filières ouvertes sur le spectacle. Attention, il ne s'agit que d'initiation. Pour postuler à l'une des écoles les plus réputées, il vous faudra suivre une préparation plus intensive (conservatoire régional, cours privés).

■ Au lycée

Bac S2TMD

Depuis la rentrée 2019, le bac S2TMD (sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse) remplace le bac TMD (techniques de la musique et de la danse).

Il se prépare après une 2nde générale ou techno et est conditionné au suivi d'une pratique artistique dans un conservatoire. Il est recommandé d'avoir suivi en 2nde l'option culture et pratiques artistiques et une option technologique (musique, danse ou théâtre) de 6h, dans les lycées qui proposent le bac S2TMD (une vingtaine d'établissements).

La sélection est sévère. En plus d'être bon musicien, danseur, ou comédien, vous devrez avoir un bon niveau scolaire (français, langues, philo, maths ou sciences, histoire...) et réussir les tests d'aptitude organisés par le conservatoire.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les bacs technologiques*.

Bac général spécialité arts

Les lycéens qui sont en seconde durant l'année scolaire 2018-2019 seront les premiers à passer le bac réformé en juin 2021. Les séries, L, ES et S n'existeront plus. Il faudra choisir des spécialités (3 en première et 2 en terminale) parmi les 12 proposées.

En fin de seconde, les jeunes attirés par les métiers du spectacle et de la scène pourront choisir la spécialité arts pour une première approche. Attention, cette spécialité fait partie des 5 rares qui ne seront pas enseignées dans tous les lycées.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Le bac général n° 1.34*.

■ À l'université

L'université propose des formations ouvrant sur l'action culturelle au sens large mais devant être complétées par des stages pratiques.

> Voir liste 6 du carnet d'adresses.

Deust

Préparé en 2 ans après le bac, le Deust (diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques) sanctionne une formation professionnelle pointue. Dans le domaine du spectacle vivant, il existe le Deust formation de base aux métiers du théâtre à Aix-Marseille.

Licence professionnelle

Préparée en un an après un bac + 2 (L2, BTS, DUT...), la licence pro permet d'acquérir une spécialisation. Le cursus articule des enseignements théoriques et pratiques avec des stages de 12 à 16 semaines. La formation est organisée en partenariat avec les professionnels. Contrairement à la licence générale, la licence pro vise l'insertion professionnelle. Elle n'a donc pas pour vocation de déboucher sur une admission en master.

Licence

Diplôme de niveau bac + 3. Plusieurs licences du secteur arts, arts-lettres-langues, humanités ou sciences humaines et sociales proposent des mentions spécifiques aux arts du spectacle.

Master et master pro

Le master se prépare en 2 ans après une licence. On désigne par M1 et M2 les 2 années successives menant au master complet. Le master comporte des parcours à finalité professionnelle, à finalité recherche ou indifférenciée. Depuis 2017, les universités ont la possibilité de procéder à une sélection des étudiants dès l'entrée en M1. D'autres filières, définies par décret, sélectionnent leurs étudiants à l'entrée en M2.

Exemples: master création artistique parcours arts de la scène à Grenoble, master dramaturgies à l'ENS Lyon ou Paris Nanterre.

Les formations d'artistes

Pas besoin de diplôme pour devenir artiste, mais le passage par une école ou un conservatoire vous permettra, en plus d'acquérir des compétences, de commencer à tisser un réseau professionnel, si important pour s'insérer dans le milieu du spectacle.

■ Conservatoires régionaux d'art dramatique : DNOP

Les conservatoires à rayonnement régional (CRR) ou départemental (CRD) constituent la première étape dans la formation d'un comédien et peuvent servir de tremplin à l'entrée des écoles les plus prestigieuses. Et ce, pour des frais de scolarité peu élevés. Recrutement sur audition ou concours. Chaque conservatoire a son propre mode de fonctionnement pour ses admissions : entretiens et séances d'ateliers scéniques, audition devant un jury et d'autres candidats, audition et entretien de motivation... Renseignez-vous directement sur le site internet du conservatoire qui vous intéresse.

Le cycle d'enseignement professionnel initial d'art dramatique, en 2 ans, mène au **diplôme national d'orientation professionnelle d'art dramatique (DNOP)**. Il permet de suivre une formation supérieure d'interprète ou d'enseignant.

www.culturecommunication.gouv.fr

> Voir listes 3 et 4 du carnet d'adresses.

■ Écoles supérieures d'art dramatique

Plusieurs écoles publiques dont le conservatoire de Paris préparent au **diplôme national supérieur professionnel (DNSP) de comédien**. L'Ensatt de Lyon prépare à un diplôme d'école parcours acteurs. Ces écoles, prisées, sont très sélectives !

> Voir liste 2 du carnet d'adresses.

CNSAD (Conservatoire national supérieur d'art dramatique de Paris)

Le Conservatoire national supérieur d'art dramatique de Paris (CNSAD) est le plus prestigieux. Il sélectionne 30 jeunes par an, de 18 à 26 ans. La sélection est rude et il faut au moins 1 an de formation théâtrale intensive au sein d'un conservatoire ou d'un cours privé. Au programme : 3 ans de formation en interprétation, musique et voix, dramaturgie, danse, histoire du théâtre...

Les étudiants préparant le diplôme national supérieur professionnel (DNSP) de comédien peuvent obtenir en parallèle une licence du cycle pluridisciplinaire d'études supérieures de l'université Paris

Sciences et Lettres (PSL), filière humanités, majeure histoire et théorie des arts.

Ensatt (École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre) de Lyon

L'École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre de Lyon (Ensatt) propose des formations en 3 ans accessibles sur concours pour accéder aux métiers d'acteur ou de metteur en scène par exemple. Chaque année, environ 180 étudiants y préparent le diplôme Ensatt en parallèle de la licence arts du spectacle de l'université Lyon 2.

Le concours pour le parcours « acteur » est accessible après au moins 2 années de formation théâtrale dispensée par un professionnel du théâtre dans le cadre d'un conservatoire de théâtre, d'une école d'art dramatique ou d'un cours privé de théâtre. Les étudiants doivent avoir 18 ans minimum et 26 ans maximum pour se présenter.

www.ensatt.fr

Esad TNS (École supérieure d'art dramatique du Théâtre national de Strasbourg)

L'École du Théâtre national de Strasbourg propose une dizaine de places par promotion dans la section Jeu. Sélection sur audition et stage probatoire. Il faut avoir le bac et une pratique du théâtre. La formation dure 3 ans et alterne des cours hebdomadaires et des périodes intensives d'ateliers. Au programme : étude du jeu, du corps, de la voix et de la musique. Les étudiants préparent le diplôme national supérieur professionnel (DNSP) de comédien et en parallèle la licence puis le master parcours théâtre pratique de la scène avec le département Arts du spectacle de l'université Paris-Ouest Nanterre La Défense.

www.tns.fr

Théâtre École d'Aquitaine

Le théâtre École d'Aquitaine propose 15 places par promotion. L'école est ouverte aux plus de 18 ans et aux moins de 30 ans. Pour se présenter au concours d'admission les candidats doivent être titulaires du bac et avoir au moins 1 an de pratique théâtrale. La formation dure 3 ans, les étudiants préparent le diplôme national supérieur professionnel (DNSP) de comédien et, en parallèle, la licence arts du spectacle mention théâtre à l'université d'Angers.

www.theatredujour.com

Neuf écoles nationales de théâtre

Neuf autres écoles publiques d'art dramatique, reconnues par le ministère de la Culture, offrent des formations de qualité et préparent en 3 ans au diplôme national supérieur professionnel (DNSP) de comédien. Le recrutement se fait sur concours. Parmi les meilleures, citons l'École supérieure d'art dramatique de Paris, l'École du Théâtre national de Bretagne à Rennes, l'École régionale d'acteurs de Cannes et l'École de la Comédie de Saint-Étienne.

> Voir liste 2 du carnet d'adresses.

TITRE CERTIFIÉ DE COMÉDIEN

Les écoles Arts en scène et Atré, toutes deux basées à Lyon (69), préparent au titre certifié de comédien de niveau III. Voir liste 5 du carnet d'adresses.

■ Écoles privées de théâtre

Il existe de nombreux cours privés, dont les prestigieux cours Florent, cours Simon, Studio d'Asnières. En 2 ou 3 ans, ils préparent aux concours d'entrée des grandes écoles de théâtre, mais la formation est payante de 3 000 à 5 000 € par an pour des débouchés aléatoires.

Le pire y côtoie le meilleur : avant de choisir, renseignez-vous auprès des professionnels du Centre national du théâtre (CNT).

www.artcena.fr

> Voir liste 5 du carnet d'adresses.

■ Formations metteur-se en scène et scénariste

Il existe quelques écoles spécialisées.

Metteur-se en scène

Ce métier s'apprend généralement « sur le tas ». Une pratique auprès de réalisateurs professionnels en tant qu'assistant facilite l'accès aux métiers de la réalisation. Toutefois, deux écoles : l'École supérieure d'art dramatique du Théâtre national de Strasbourg (Esad TNS) et l'Ensatt (École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre) de Lyon proposent des formations à la mise en scène.

> Voir liste 13 du carnet d'adresses.

Scénariste

Il n'existe pas de formation spécifique pour devenir scénariste. L'École nationale supérieure des métiers de l'image et du son (Femis) prépare à un diplôme scénario et réalisation.

> Voir liste 13 du carnet d'adresses.

La Ciné Fabrique à Lyon (69) et l'École de la Cité à Saint-Denis (93) sont deux écoles de cinéma qui proposent un parcours scénario.

cinefabrique.fr

www.ecoledelacite.com

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de l'audiovisuel* n° 2.681.

L'École du Nord à Lille (59) prépare au diplôme national supérieur professionnel (DNSP) de comédien parcours auteur dramatique.

> Voir liste 2 du carnet d'adresses.

Quelques formations universitaires peuvent également préparer au métier. À bac + 3 : il existe des licences lettres et sciences humaines, mention arts du spectacle, parcours théorie et pratique du cinéma et de l'audiovisuel... À bac + 5 : masters pro arts, mention cinéma, spécialités scénario, réalisation ; réalisation et création...

> Voir liste 6 du carnet d'adresses.

DEVENIR CLOWN EN ÉTABLISSEMENT DE SOINS

L'association Le rire médecin propose la préparation d'un titre de comédien clown en établissement de soins. La formation dure 665^h réparties sur 19 semaines, d'avril à septembre.

Les prérequis :

- être comédien confirmé. Les comédiens amateurs peuvent être retenus s'ils ont une expérience suffisante ;
- avoir des compétences en improvisation ;
- avoir construit un personnage de clown ;
- disposer d'une agilité comique et burlesque ;
- avoir des aptitudes musicales.

www.leriremedecin.org

■ Formations techniques du cirque

Brevet artistique des techniques du cirque, BPJEPS cirque, DNSP artiste de cirque... plusieurs diplômes préparent aux métiers du cirque.

> Voir liste 14 du carnet d'adresses.

Brevet d'initiateur aux arts du cirque (Biac)

Diplôme de la Fédération française des écoles de cirque (FFEC), le Biac est une première étape pour les personnes qui souhaitent ultérieurement entreprendre une formation pédagogique des activités du cirque (BPJEPS).

Le Biac permet d'acquérir les compétences minimales pour faire découvrir les techniques de cirque aux débutants à partir de 6 ans sous la responsabilité du responsable pédagogique.

La formation est ouverte aux candidats âgés de 17 ans minimum et licenciés de la FFEC.

Cinq centres de formation sont habilités à délivrer le Biac.

www.ffec.asso.fr

Brevet artistique des techniques du cirque (BATC)

Ce diplôme de niveau IV (bac) sanctionne une formation d'artistes interprètes pour les secteurs du cirque et du spectacle. La formation dure 2 ans et permet d'acquérir les méthodes de préparation physique et les enseignements artistiques et techniques de base: expression corporelle, pratique musicale, jeu d'acteur, initiation aux disciplines du cirque (jonglerie, acrobatie, trapèze, funambulisme...) et du spectacle (son, décors, accessoires).

Admission: être âgé de 17 à 22 ans, expérience artistique et technique, aptitudes physiques, niveau seconde; dossier, tests.

Le BATC se prépare seulement à l'École nationale des arts du cirque de Rosny-sous-Bois (93).

www.enacr.com

Lors de la 2^e année du BATC, les étudiants préparent simultanément la 1^{re} année du DNSP d'artiste de cirque. S'ils souhaitent poursuivre leurs études vers ce diplôme (niveau II), ils devront suivre les deux dernières années au Cnac (Centre national des arts du cirque) situé à Châlons-en-Champagne (51).

BPJEPS animateur mention activités du cirque

Le BPJEPS est un diplôme de niveau IV (bac). Cette formation permet de devenir un animateur capable de mettre en œuvre des animations qui préparent et facilitent la découverte et l'initiation à la pratique des activités du cirque pour tout type de public (jeune, adulte, enfant, personne handicapée). La formation dure un an et se fait le plus souvent en apprentissage.

Le programme compte 4 unités capitalisables. Deux sont communes à tous les BPJEPS et 2 aux arts du cirque. Il faut valider les 4 UC pour obtenir son diplôme.

Admission: pour entrer dans la formation, il faudra passer des tests pour montrer que vous êtes capables

de réaliser un certain nombre d'activités liées aux arts du cirque: jonglage, acrobaties aériennes, acrobaties au sol...

DNSP artiste de cirque

Ce diplôme forme des artistes concepteurs-réalisateurs de numéros dans le cirque, les variétés, le music-hall, les arts de la rue...

Seules 3 écoles préparent à ce diplôme de niveau bac + 3: le Centre national des arts du cirque de Châlons-en-Champagne (CNAC), l'École nationale des arts du cirque à Rosny-sous-bois (93) et le CFA des arts du cirque de l'académie Fratellini à Saint-Denis (93), qui propose la formation en alternance.

Conditions d'accès: le cursus est accessible avec le niveau bac + enseignement suivi dans l'une des écoles de cirque agréées préparant à l'entrée du DNSP ou le brevet artistique des techniques du cirque (BATC).

www.cnac.fr

www.enacr.com

www.academie-fratellini.com

DES ÉCOLES DE CIRQUE À L'ÉTRANGER

Il existe de nombreuses écoles internationales de cirque réputées: l'ENC de Montréal, l'Esac de Bruxelles, Le National Centre for Circus Arts de Londres, l'Acapa de Tilburg, l'École de cirque de Québec, l'École de cirque de Stockholm...

■ Formations marionnettes et mime

Il existe assez peu d'écoles de marionnettes et de mime.

Diplôme national supérieur professionnel de comédien (DNSPC) spécialité acteur-marionnettiste

Ce diplôme forme des artistes de haut niveau, interprètes-concepteurs et réalisateurs de théâtre de marionnettes. Il se prépare à l'École nationale supérieure des arts de la marionnette (Esnam) de Charleville-Mézières après une présélection sur dossier et le passage des épreuves d'admissibilité (audition, stage probatoire ainsi qu'un concours d'admission).

www.marionnette.com

> Voir liste 15 du carnet d'adresses.

Écoles privées de mime

Le mime est enseigné dans différents ateliers et cours généralement privés. Deux établissements délivrent un titre certifié d'artiste mime de niveau III (bac + 2) : l'Académie européenne de théâtre corporel-studio Magenia et l'Atelier de Belleville.

Studio Magenia : www.magenia.com

Atelier de Belleville : www.mime-corporel.eu

> Voir liste 16 du carnet d'adresses.

DEVENIR MAGICIEN.NE

Un titre certifié de magicien, reconnu par l'État au niveau bac + 2, vient d'être créé. La formation, payante, est proposée au café théâtre Le Double fond à Paris.

Coût : 14 850 €.

www.doublefond.com

Voir liste 17 du carnet d'adresses.

Les formations de technicien·ne·s

Du CAP à bac + 5, il existe toute une gamme de diplômes pour se former à la technique.

■ CAP accessoiriste réalisateur

Le CAP accessoiriste réalisateur se prépare en 2 ans après la 3^e. Le titulaire de ce CAP est capable de réaliser, sous la conduite du chef d'atelier ou du décorateur, des accessoires pour le spectacle (vivant, audiovisuel, ou cinéma) ou de gérer des accessoires lors des spectacles.

> Voir liste 7 du carnet d'adresses.

■ Bac pro perruquier-posticheur

Le bac pro se prépare en 3 ans après la 3^e. La formation alterne des enseignements généraux identiques pour tous les élèves, des enseignements professionnels et des enseignements généraux liés à la spécialité du bac pro. Elle comprend également des périodes de formation en milieu professionnel (22 semaines). Le bac pro peut également se préparer en apprentissage. Ce diplôme débouche directement sur la vie active.

Le titulaire du bac pro perruquier-posticheur conçoit, fabrique, transforme, adapte et entretient les perruques et les postiches. La pratique de l'anglais est demandée. Il peut travailler en tant qu'artisan pour une clientèle de particuliers, ou bien dans les milieux du théâtre, du cinéma ou de la mode.

> Voir liste 8 du carnet d'adresses.

■ DTMS

Le diplôme de technicien des métiers du spectacle (DTMS) se prépare en 2 ans après un CAP.

DTMS techniques de l'habillement

Accessible après un CAP métiers de la mode, vêtement

flou, vêtement tailleur... Sélection sur dossier, entretien et tests.

Le titulaire de ce diplôme intervient à toutes les étapes du montage d'un spectacle (préparation, réalisation, démontage) et dans les lieux les plus divers (scènes de théâtre, plateaux de cinéma, loges, extérieur).

> Voir liste 10 du carnet d'adresses.

DTMS machiniste-constructeur

Accessible après un CAP tapissier-tapissière d'ameublement en décor/siège. Le titulaire de ce diplôme participe à la réalisation des décors et accessoires. Il les installe, les assemble, assure les changements entre les scènes (lors d'une représentation) ou entre différents sites (lors d'un spectacle en tournée). Il est parfois amené à les concevoir techniquement et à réaliser des maquettes.

> Voir liste 11 du carnet d'adresses.

■ DNMADE

Proposé dans toutes les académies depuis la rentrée 2019, le DNMADE (diplôme national des métiers d'art et du design) remplace les Maana, 6 des BTS en arts appliqués et les DMA. Il a pour but d'intégrer les études en arts appliqués au cursus européen LMD (licence, master, doctorat). Avec ce diplôme, les étudiants obtiendront le grade de licence, ce qui leur permettra d'obtenir des crédits ECTS et des équivalences pour étudier à l'étranger.

Le DNMADE est accessible via la plateforme Parcoursup. Les bacheliers généraux, professionnels et technologiques peuvent postuler. Le recrutement se fait sur dossier et lettre de motivation puis entretien.

La 1^{re} année est consacrée à la découverte et à l'acquisition des outils fondamentaux conceptuels, artistiques et techniques. En 2^e année, 14 mentions sont proposées: animation, espace, événement, graphisme, innovation sociale, instrument, livre, matériaux, mode, numérique, objet, ornement, patrimoine, **spectacle**. La 3^e année porte sur le perfectionnement des spécialités du parcours.

Poursuite d'études en DSAA, en master ou en école supérieure d'art.

> Voir liste 9 du carnet d'adresses.

■ Écoles spécialisées

Quelques écoles privées préparent à des titres certifiés de technicien du spectacle.

Exemples: le CFA des métiers techniques du spectacle et de l'audiovisuel vivant de Bagnolet (93) prépare au titre certifié de régisseur lumière, son ou plateau et de technicien lumière.

> Voir liste 12 du carnet d'adresses.

■ Écoles nationales supérieures de théâtre

Deux écoles nationales supérieures de théâtre proposent également des formations à des métiers techniques.

École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre (Ensatt) de Lyon

L'Ensatt dispense des formations en 3 ans, après un bac + 2 ou bac + 3, de concepteur costume, costumier coupeur, scénographe, concepteur lumière, concepteur son. Ces formations sont accessibles sur concours.

www.ensatt.fr

> Voir liste 12 du carnet d'adresses.

École supérieure d'art dramatique du Théâtre national de Strasbourg (Esad TNS)

Cette école propose une dizaine de places par promotion dans 3 sections techniques: régie-techniques du spectacle, scénographie-costumes, mise en scène-dramaturgie.

Formation en 3 ans après le bac. Accès sur concours.

www.tns.fr

> Voir liste 12 du carnet d'adresses.

Formation continue

Un droit accessible à tous

Améliorer ses compétences, changer de métier, obtenir un diplôme: la formation professionnelle continue vous permet de mener à bien tous ces projets.

■ Afdas

Fonds d'assurance formation des secteurs de la culture, de la communication et des loisirs, l'Afdas gère le dispositif de la formation professionnelle continue au bénéfice des salariés du spectacle. Elle dispose de délégations régionales et propose sur son site une liste détaillée des stages.

www.afdas.com

■ CFPTS

Centre de formation professionnelle aux techniques du spectacle, le CFPTS assure des formations en techniques de plateau, décor, son, lumière et régie.

www.cfpts.com

■ Afpa

L'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (Afpa) est placée sous la tutelle du ministère chargé du Travail. Elle propose des formations professionnelles, validées pour 80 % d'entre elles par des titres professionnels reconnus par le ministère.

www.afpa.fr

À LIRE AUSSI

La formation continue: mode d'emploi n° 4.0

Les diplômes en formation continue jusqu'au bac n° 4.711

Les diplômes en formation continue après le bac n° 4.713

La validation des acquis de l'expérience n° 4.72